

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi vingt-cinq septembre à dix-huit heures le conseil communautaire de Cingres Métropole, légalement convoqué le 29 septembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Cingres, sous la présidence de Monsieur JEROME PRÉSENT.

Nathalie HEBILLÉ, Conseillère Communautaire, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Assista também aos obligados de poure:
 M. Catherine HAGEN - SEARL dom pource a M. Guillaume DUBREIN
 M. Sarah GENTIL dom pource a M. Jean VIGAROU
 M. Pascal THIESSER dom pource a M. Gidon BECHOT
 M. Jean-Luc BECHOT dom pource a M. Eline ELINE SAGELEAU
 M. Marie-Claude BODIN dom pource a M. Gaston CROCHARDIN
 M. Helene CUELLE dom pource a M. Marie LAPLACE
 M. Vincent BICHSEL dom pource a M. Anne SAINTE-ARRE
 M. Jeremy LLOD dom pource a M. Jean-Luc BECHOT
 M. Daniel SARTRE dom pource a M. Marie-Hélène TANGUY
 M. Huguette SARTRE dom pource a M. Philippe SENGOT

Aliments :
Mme Julie LINFANT, M. Alexandre ROBINÉAULT, M. Francis DUBREIL, Mme Marique DEUR, Mme
Nathalie NABRE

L'ORDRE DU JOUR EST

Modification simplifiée n°6 du Plan local d'urbanisme du Palais-sur-Vienne - Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

**Modification simplifiée n°6 du Plan local d'urbanisme
du Palais-sur-Vienne – Avis conforme de l'autorité
environnementale relatif à la décision de ne pas
soumettre la procédure à évaluation environnementale
mais à un examen au cas par cas**

Délégation du 25 septembre 2025



TÉLÉCHARGER